

DEC110178DR04

FRC2118

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A005DSI approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de la FRC2118, intitulée "Institut de neurobiologie Alfred Fessard" ;

Vu la décision n° 105295INSB nommant Monsieur Philippe VERNIER directeur de l'unité à compter du 01/01/2011 ;

Décide

Article 1 :

Délégation est donnée à Madame Suzanne PAGEL, assistante ingénieure, assistante gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Suzanne PAGEL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Monsieur Yves FREGNAC, directeur de recherche, directeur de l'UNIC.

Article 3 :

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A011DR04 du 01/01/2008.

Article 4 :

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2011

Monsieur Philippe VERNIER
Directeur de l'unité n° **FRC2118**

Madame Suzanne PAGEL

Monsieur Yves FREGNAC